

La loi des plus forts

PAR SERGE TOUBIANA*

L'«affaire» de la sortie décalée de *Border line*, le film de Danièle Dubroux, illustre l'impasse actuelle du cinéma en France. Voici en effet un film indépendant, à la française, animé d'une énergie farouche et racontant, à la première personne, une étrange histoire, tout à fait susceptible d'intéresser un public, voici donc un film très original qui se voit refuser l'accès de quelques salles parisiennes.

Résumons. Le distributeur, Amores Diffusion, annonce la date du 18 mars sur les affiches placardées dans Paris. Son timing de distribution est prêt: depuis huit semaines, la presse a pu découvrir le troisième film de Dubroux et l'accueil s'annonce bon, voire excellent. Lundi 16, le distributeur apprend qu'on ne lui offre qu'une salle pour un film auquel il croit et pour lequel il a dépensé de l'argent et de l'énergie. Tout son effort est brisé et l'élan stoppé net: le rendez-vous du film avec son public est différé.

Que s'est-il passé? Censure? Encombrement des salles du fait de la présence de films jugés porteurs? Mépris envers les indépendants? Le cas de *Border line* n'est malheureusement pas unique. *Nord*, premier film de Xavier Beauvois sorti il y a un mois, n'a été projeté que sur deux écrans parisiens. *Trust me*, étonnant film indépendant américain de Hal Hartley, se voit freiné dans son succès (avec pourtant plus de 10000 entrées en première semaine d'exploitation) par une diminution du nombre de ses écrans dès le mercredi suivant. *Au nom du père et du fils* de Patrice Noël ne sort que dans deux salles au lieu des cinq initialement prévues...

Cette succession de mauvais coups, en quelques semaines, donne une idée des difficultés d'accès de certains films aux écrans auxquels ils pensent avoir droit. Outre le fait d'être distribués par des indépendants, ces films ont en commun d'avoir bénéficié d'aides, en amont (l'avance sur recettes pour trois d'entre eux) comme en aval (aides accordées aux distributeurs qui prennent le risque de les sortir). Il y a du gâchis dans l'air. Avec 450 écrans, la capitale n'aurait donc plus d'espace libre à offrir à quelques films dont le seul tort serait leur indépendance d'esprit et le fait qu'ils constituent souvent, de ce fait même, des aventures de cinéma? Que se passe-t-il?

Il se passe que depuis peu, deux des trois principaux distributeurs français, Gaumont et Pathé (dont l'ancien GIE avait été dissous en 1982 par Jack Lang tout juste installé rue de Valois), ont décidé de mettre en commun leurs réseaux de salles. Au lieu d'offrir ainsi une plus large vitrine à des films venus d'horizons différents, cette concentration a pour effet d'interdire d'écran des films jugés indésirables: trop particuliers, trop «films d'auteur», trop ceci, pas assez cela... Simultanément, les grosses machines américaines bénéficient de combinaisons de salles gigantesques: plus de 20 salles mercredi 18 mars, rien qu'à Paris, pour *Bugsy*. Autant pour le dernier Scorsese. C'est donc, plus que jamais, la loi du plus fort. Quelque chose ne va plus dans la fête des programmeurs de salles. Peut-être ne savent-ils plus voir un film? Peut-être ont-ils «perdu» le goût de la nouveauté et du risque? Tout cela mérite réflexion.

Depuis une dizaine d'années (les années Lang), ce qui caractérise l'évolution économique du cinéma français, c'est malgré tout le renforcement de quelques grands pôles financiers. Canal + a mis sur pied son *Studio* qui intervient dans la production française et internationale (surtout aux Etats-Unis). Bouygues s'est pris au jeu en créant *Cibyl 2000*, qui a l'ambition de réunir une écurie d'auteurs, Gaumont a mis de l'ordre dans ses finances (en partie grâce au succès du *Grand bleu* et des Pagnol version Yves Robert). UGC est adossée à quelques mammoth de la finance et Pathé a été rachetée à l'étranger monsieur Piretti par Jérôme Seydoux. Vue sous cet angle - strictement financier - la situation pourrait paraître excellente. Jamais il n'y a eu autant d'argent pour financer la production, celle surtout qui vise le fameux *prime time* de la télévision.

Face à l'hégémonie américaine (60% du marché français, l'an dernier: record battu!), la solution semble trouvée: constituer des *majors* à la française, dotées de solides moyens financiers. Cette tendance à la concentration est plutôt bien vue des pouvoirs publics. Ceux-ci rêvent en effet d'une ligne Maginot capable de faire face à un cinéma américain qui, bien qu'en proie à quelques difficultés sur son propre territoire, vise ouvertement la conquête du marché européen tout entier (Ouest et Est). Ces mêmes pouvoirs publics applaudissent et encouragent toute velléité de coproduction à l'échelle européenne et toute tentative d'implantation de *nos circuits* à l'étranger.

Admettons. Encore faudrait-il que cette politique ne tourne pas à l'idée fixe. Ni à l'impasse pure et simple, comme on le voit dans «l'affaire *Border line*». Car à quoi sert de favoriser la concentration de quelques groupes si ceux-ci perdent de vue l'essentiel: à savoir que le cinéma français a toujours été vivant lorsqu'il eut le réflexe de protéger des structures de production et de distribution petites ou de taille moyenne? Et puis qu'on se prépare à fêter bientôt le premier siècle du cinéma, la moindre des choses serait de rappeler que le cinéma français a toujours poussé par le bas, affirmant sa vitalité et sa diversité à travers l'éparpillement de ses structures de production et des marges de manœuvre laissées à ses auteurs. Le rêve d'un cinéma industriel n'a jamais pris corps en France. Seule l'Allemagne nazie, puis l'Allemagne nazie, avaient réussi à constituer un empire industriel comparable aux *majors* américaines. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Avec, pour séquelle, l'impossibilité pour un jeune

cinéma allemand de renaître de ses cendres. Constituer un empire de distribution qui confierait à une ou deux personnes les principales décisions de programmation revient à faire prendre un risque considérable au cinéma français. Non seulement cela revient à contredire, voire à annuler, la politique d'aides au cinéma mise en place depuis trente ans par le CNC, mais cela aboutit à un gâchis financier. La sortie décalée de *Border line* est non seulement scandaleuse sur le plan éthique (on prive le film de son public et inversement) mais elle va dans le sens désastreux de l'étranglement de la production et de la distribution des films indépendants. Nous étions en droit d'attendre de plus ardentes réactions de protestation des responsables publics. En fait, nous n'avons rien entendu.

A terme, c'est tout le jeune cinéma qui se trouvera menacé. De certaines bouches (de celles qui ne misent plus que sur la grosse production de produits prémâchés pour l'audiovisuel: que je sache, il n'a pas manqué un sou à *L'Amant*!), on entend dire de plus en plus qu'il se produit trop de premiers films en France. Alors que c'est de cela précisément que nous devrions être fiers, puisque c'est une des rares raisons qui fait que le cinéma français est encore montré en exemple à l'étranger!

Le pire est peut-être devant nous. Car il ne faudrait pas grand chose pour qu'un discours ultralibéral et à courte vue s'en prenne — pour peu qu'il revienne aux affaires — aux premiers et seconds films français, les montrant du doigt, les accusant de coûter trop d'argent (y compris public) et de tourner le dos au sacro-saint goût du public.

C'est pourquoi il faut se battre pour que *Border line* existe pour son public et pour qu'existent tous ces films qui, loin d'être des films-martyrs, sont la vitalité même du cinéma français. Il faut se battre pour cette idée simple, qui animait André Bazin, à savoir que «les films naissent libres et égaux». Il faut se battre pour enrayer cette politique de terre brûlée qui, à terme, nous conduira à la catastrophe.

Une vraie politique de production et de distribution, y compris celle que mèneraient des groupes de taille importante, devrait avoir la sagesse de prévoir le long terme et d'intégrer la diversité. Seuls moyens de renouveler le cinéma et de permettre l'émergence de nouveaux styles.

* Critique. Président de la commission d'aide sélective à la distribution.

